

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2025

La Caf de l'Indre promeut l'égalité professionnelle
entre les hommes et les femmes

INDEX D'ÉGALITÉ H/F

L'index de l'égalité professionnelle a été instauré par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, afin de lutter contre les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

L'index se compose de 4 grands critères qui évaluent les inégalités entre femmes et hommes dans les entreprises sous la forme d'une note sur 100.



LES INDICATEURS

Indicateur 1 relatif à l'écart de rémunération

Note obtenue → Non calculable

(en raison de notre effectif de catégories socio-professionnelles insuffisant, qui permettrait d'identifier trop facilement les personnes concernées.).

Indicateur 2 relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Note obtenue → 35/35

Indicateur 3 relatif au pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Note obtenue → Non calculable

(absence d'augmentation salariales pendant la durée du ou des congés maternité ou adoption.).

Indicateur 4 relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Note obtenue → 0/10

(en raison du nombre d'hommes sous représentés).

NOTE GLOBALE

Total de points obtenus (sur nombre de points maximum pouvant être obtenus) : **35/45**

